



**FSGT**

Comité de Paris

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de tous les clubs et activités du Comité de Paris

## COMPTE-RENDU

**Vendredi 7 mai 2021 à 19h**

**Ouverture dès 18h 15 par visio-conférence**



# Compte-rendu de l'assemblée générale 2021 du Comité de Paris FSGT

L'assemblée générale statutaire du Comité de Paris de la FSGT s'est déroulée le vendredi 7 mai 2021 en visioconférence en raison de la crise de la Covid-19. La participation à cette réunion est d'environ 80 personnes. Le nombre de groupements sportifs régulièrement affiliés au Comité à la date de l'AG est de 361.

Le quorum pour cette AG 2021 est de 47, soit le nombre de clubs représentés au début de l'AG,. Cette dernière peut donc se dérouler.

---ooo---

## Le Président du Comité, Thierry UHRÈS, accueille les participant.e.s à l'AG :

« *Bonsoir,*

*Tout d'abord merci à toutes et à tous d'avoir répondu présent à notre assemblée générale de ce soir. Cette AG est exceptionnelle et ce à plusieurs titres. En premier lieu, au vu de la crise sanitaire et sociale dont on espère tous en voir prochainement la fin.*

*Exceptionnelle car décalée en mai (en février habituellement) afin d'intégrer les dernières mesures financières notamment.*

*Exceptionnelle aussi car pour la première fois, et souhaitons-le l'unique fois, elle se fait en distanciel par visioconférence.*

*Exceptionnelle également par le mode de scrutin adopté ce soir. En effet, pour les votes, une femme ou un homme présent.e à cette AG et licencié.e au Comité correspondra chacun.e à une voix.*

*Exceptionnelle toujours par les décisions importantes qui seront à prendre pour la survie de nos clubs et de notre Comité.*

*Exceptionnelle enfin car il manquera la partie conviviale que l'on connaît à la fin de nos réunions. On peut vous le promettre ce soir, on se rattrapera le plus vite possible !*

*Nous voulons dédier cette AG à tous ceux qui ont souffert de cette pandémie. Nous avons une pensée émue pour Daniel AFCHAIN, décédé l'an passé et qui fut le trésorier du Comité pendant de nombreuses années.*

*Sans plus attendre je passe la parole à David qui va vous présenter le déroulé de cette AG ».*

---ooo---



## ORDRE DU JOUR

- Introduction et présentation des enjeux de l'AG
- Le bilan des activités de la saison 2019/2020
- Présentation du compte de résultats et du bilan comptable 2019/2020
- Point de vue de la commission de contrôle financier
- Vote du compte de résultats et du bilan comptable 2019/2020
- Présentation des budgets prévisionnels
- Les mesures d'accompagnement et la demande d'un PGE pour saison 2021/2022
- Vote des budgets prévisionnels et du PGE
- Intervention fédérale
- Et demain : Quelles perspectives ?
- Conclusion

## Présentation de la réunion et quels sont les enjeux aujourd'hui pour le Comité et ses clubs (par David CHEVAU) :

Le but d'une AG est de revenir sur le passé et de préparer l'avenir. Nous aborderons trois temporalités :

- présenter le bilan sportif et adopter le compte de résultats et le bilan comptable de la saison 2019/2020 ;
- comprendre et partager l'analyse de la situation suite à une saison sérieusement impactée par la crise sanitaire. C'est à cette étape que nous échangerons sur les mesures de soutien après des clubs à mettre en place et l'impact sur les finances du Comité.

- réfléchir à nos perspectives d'avenir à courts, moyens et longs termes pour prendre, ensemble, des décisions importantes pour notre avenir à tous.

Thierry reprend la parole : « Conformément à nos statuts, nous devons procéder à la désignation d'un bureau de vote. Je vous propose trois candidat.e.s volontaires : Marie-Lyse LOUNÈS, Pablo TRUPTIN et Jean-Yves PENCRÉACH ». Pas d'opposition à cette composition.

## LE BILAN DES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2019/2020 (par Pablo TRUPTIN) :

Présentation en 2 temps :

- une vidéo retraçant les activités du Comité de Paris... en temps normal ! - cliquer [ici](#)
- le rapport chiffré des activités de la saison 2019/2020 :



**Les footballs** : les championnats ont d'abord été perturbés par les grèves fin 2019 puis par la crise sanitaire. Le challenge FA7 ne s'est pas déroulé et les championnats ont été interrompus. Toutefois, des mises à disposition de terrains pour les équipes qui souhaitaient s'entraîner ont pu se faire. Effectifs de pratiquant.e.s :

- Foot à 7 : 3299 au 31/03/2021 contre 3761 la saison passée
- Foot à 11 : 2312 3492
- Foot en salle : 165 291
- Foot « Jeunes » : 0 10

**Escalade** : une pratique toujours en plein essor malgré la concurrence du secteur marchand. La formation est au cœur des projets des clubs. Des sorties régulières sont organisées sur les structures artificielles d'escalade à Paris, sur falaises, en ski de randonnée ou l'alpinisme. La mutualisation des moyens est toujours en vigueur. Effectifs de pratiquant.e.s :

- 2519 au 31/03/2021 contre 2903 la saison passée.

**Volley ball** : le championnat a été interrompu en cours de saison pour cause de crise sanitaire. Le challenge n'a, également, pas pu se dérouler. Des terrains ont été mis à la disposition des équipes. La satisfaction de la saison tient à une augmentation des licences féminines. Effectifs de pratiquant.e.s :

- 430 au 31/03/2021 contre 1250 la saison passée

**Sports de raquettes** : le **badminton** a organisé régulièrement différents tournois en cours de saison. Le **tennis** a dû interrompre son challenge dès le début de la crise mais le rassemblement fédéral, organisé cette année à Paris, s'est parfaitement déroulé. Le **tennis de table** a dû arrêter son championnat mais ses tournois départementaux pour adultes et jeunes ont pu être organisés. Effectifs de pratiquant.e.s :

- Badminton : 305 au 31/03/2021 contre 432 la saison passée
- Tennis : 140 214
- Tennis de table : 184 346

**Arts martiaux** : le **judo** a pu organiser des rassemblements avant la crise avec une moyenne de participation de 120 enfants. Une grande diversité de sports de combat existe au Comité avec des clubs de boxe mais aussi ceux proposant des arts martiaux du sud-est asiatique. Ces activités ont été les plus impactées par les restrictions sanitaires. Effectifs de pratiquant.e.s :

- Arts martiaux : 21 au 31/03/2021 contre 432 la saison passée
- Judo/Jiu Jitsu : 60 181

**Sport-Santé :** La crise sanitaire a rendu difficile la réalisation des activités proposées par ce secteur. La satisfaction est de constater les différentes innovations des clubs dans les espaces publics puis par visioconférence. L'intéressant développement du sport sur ordonnance grâce à la formation d'animateur.trice.s et l'ouverture de nombreux créneaux spécifiques aux personnes souffrant de maladies chroniques. Effectifs de pratiquant.e.s :

- Forme/santé/aquagym :	77	au 31/03/2021	contre 158	la saison passée
- Multiactivités + de 50 ans :	23		120	
- Musculation/forme :	8		60	
- Randonnée/marche :	14		28	
- Yoga :	52		106	

**Autres activités :** l'athlétisme, le basket ball et le handball sont sous la responsabilité de la Ligue Île-de-France FGST. Les autres activités reposent essentiellement sur un petit nombre de clubs qui ne sont pas organisés de façon fédérée. Effectifs de pratiquant.e.s :

Athlétisme : 196 (contre 310) - Capoeira : 24 (57) - Cyclisme : 18 (31) - Danses : 20 (62) - GAM/GAF : 4 (120) - Handball : 11 (166) - Multiactivités des 0 à 14 ans : 142 (177) - Natation : 132 (237) - Plongée : 10 (32) - Rugby : 18 (40) et Voile : 1 (3).

**Bilan global :** les activités ont été largement impactées par la crise, en particulier celles pratiquées à l'intérieur quelque soit l'activité. Malgré ce contexte, le Comité et ses clubs sont restés une force de propositions durant cette période pour animer des activités innovantes afin de garder le lien entre licencié.e.s. Effectifs de pratiquant.e.s :

- Clubs affiliés :	357	au 31/03/2021	contre 401	la saison passée
- Licencié.e.s :	9514		13676	



## **PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU BILAN COMPTABLE 2019/2020** (par Mourad MAZOUZI) :

- Les documents sont projetés sur l'écran et joints à la fin de ce compte-rendu -

Comme chaque année les documents financiers de la saison 2019/2020 ont été contrôlés par une société d'experts-comptables. Cette société estime : « *qu'à l'issue de ses travaux, qui ne constituent pas un audit, elle n'a pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels* ».

- **Compte de résultats :** Le résultat bénéficiaire de 77 621 € est à pondérer. En effet, il est la conséquence d'une crise débutée « après » les périodes d'engagement des clubs et d'un rythme de fonctionnement qui s'est adapté à la situation.

- **Bilan comptable :** Les réserves du Comité ont été préservées lors de cet exercice à 296 701,27 € et elles permettent au Comité de construire un budget de relance et de travailler sur la réorganisation prochaine des activités des salarié.e.s du Comité (départ à la retraite et embauche). Cette situation offre une certaine sérénité dans notre fonctionnement.

## **Lecture du rapport de la commission de contrôle financier** (par Cécile ESON) :

**Pour l'exercice 2019-2020 :**

Le résultat du Comité de Paris, présente un bénéfice de 77 671,61 €, malgré l'arrêt des activités à partir de la mi-mars dû à la pandémie. Ce résultat est paradoxalement élevé au vu de la crise actuelle mais la commission de contrôle financier attire l'attention sur son caractère en trompe l'œil.

Il est principalement le fait de la forte réduction des dépenses due à l'arrêt quasi-total des activités aux deux tiers de la saison, alors que les recettes principalement engrangées en début de saison étaient comparables à celles des années précédentes.

*Côté dépenses*, on note une légère baisse des frais de personnel, de l'ordre de 5% par rapport à l'exercice précédent. Mais on sait que ces dépenses vont connaître, à l'inverse, un pic conjoncturel sur l'exercice 2020-2021 en cours, du fait du départ à la retraite de la comptable en décembre 2020 et du responsable administratif du Comité, Michel Fuchs, à la fin de cette saison.

*Côté ressources*, une légère baisse des pratiquants, entraînant une baisse de licences et d'affiliations, a déjà été constatée sur la fin de la saison, amorçant une tendance qui peut être inquiétante pour la suite.

Il nous faut aussi constater moins de produits sportifs, traduisant l'arrêt des activités de mars 2020. On note en revanche une augmentation substantielle des subventions pour la saison.

### **Sur le budget prévisionnel 2020-2021 :**

Le résultat est sans surprise, les comptes provisoires au 30 mars affichant une perte de 146 151 €.

Une baisse de recettes très importante principalement marquée par le recul des affiliations et licences (-45%). Elle se combine avec un niveau de dépenses, à l'inverse, en hausse, notamment à cause des dépenses de personnel exceptionnellement plus élevées pour couvrir des indemnités de départ en retraite comme dit précédemment. Ces éléments sont à l'origine de ce constat.

A cet égard le bon résultat 2019-2020 permettra d'encaisser le choc avec un peu plus de réserves. Cette situation est avant tout subie et les marges de manœuvre sont faibles. Il faudra donc être vigilant pour passer ce cap sans compromettre l'avenir, en espérant que la reprise de l'activité en 2021/2022 permette de revenir à des comptes équilibrés, et de ne pas entamer les fonds propres du Comité de façon trop massive.



Pour la commission de contrôle financier : Nicole COLLIN, Yves JACQUIN et Dominique CHAZAL

### **Question/Réponse suite à cette présentation :**

*Aurélien : « Lors de la saison précédente vous nous avez expliqué que les recettes n'avaient pas été trop impactées malgré l'arrêt prématuré de la saison. Ces recettes engrangées en septembre 2020 permettront-elles une réduction sur le prix des licences. Est-ce un bon raisonnement envisageable ? ».*

*Réponse : Oui. La réponse sera beaucoup plus détaillée quand on abordera la politique de nos avoirs au regard du budget prévisionnel. Mais c'est bien le raisonnement qu'il faut avoir.*

### **Les mesures d'accompagnement pour une reprise de la saison (par Mourad MAZOUZI) :**

Il est proposé :

- Un engagement budgétaire important pour la relance : un avoir aux clubs d'un montant de 25% sur les licences et affiliations (hors assurances) et utilisable en 2021/2022.



- Un avoir sur les droits d'engagements des activités (variable en fonction des activités, entre 80% et 100%), qui sera utilisable sur les saisons 2021/2022 et éventuellement 2022/2023.
- Un fonds d'aides complémentaires pour les clubs en difficulté (enveloppe de 10 000 €).
- Cet engagement budgétaire se situe à près de 50% des réserves du Comité, soit 150 000 €.
- Un Prêt Garanti par l'État (PGE) pour sécuriser l'engagement budgétaire du Comité : le montant du prêt correspondra au montant de l'engagement budgétaire du Comité (environ 150 000 €). Le principe de ce prêt garanti par l'État a été voté en comité directeur et doit être obligatoirement présenté à l'assemblée générale pour être validé.

## **BUDGETS PRÉVISIONNELS 2020/21 ET 2021/22 ET LE PGE (Prêt garanti par l'État) :**

- Les documents sont projetés sur l'écran et joints à la fin de ce compte-rendu.

Un PGE permet de sécuriser l'engagement budgétaire du comité : Le montant du prêt correspondra au montant de l'engagement budgétaire du comité (environ 150 000 Euros). C'est plutôt une opportunité pour notre Comité. Le principe de ce prêt garanti par l'État a été voté en CD et doit à présent être validé par l'assemblée générale.

### **Questions/réponses :**

- Olivier ROCHA (ASPP) : *Concernant les engagements, quels sont les critères définis pour les avoirs entre les 80% ou 100% ? Et merci pour la clarté de cette présentation.*

- Réponse : Merci. Les critères sont déterminés par chaque commission sportive en fonction de leur activité, soit partiellement pratiquée ou pas du tout. Les aides ne seront donc pas toutes à la même hauteur.

- Alexis AKLIL (FC Cachaça) : *A propos des licences, pour bien comprendre. Il y a donc un avoir pour la saison 2021/22. J'ai, par mon effectif qui ne jouera pas cette année pour se consacrer à ses études. Est-ce qu'il bénéficiera de cet avoir à son retour ?*

- Réponse : Ce qui est proposé sur les documents concerne les avoirs validés pour les licences et affiliations engagées pour la saison 2021/2022 uniquement.

- Alexis : *Si j'ai bien compris, il s'agit d'une valeur absolue indexée sur les engagements pris au cours de la saison 2020/2021.*

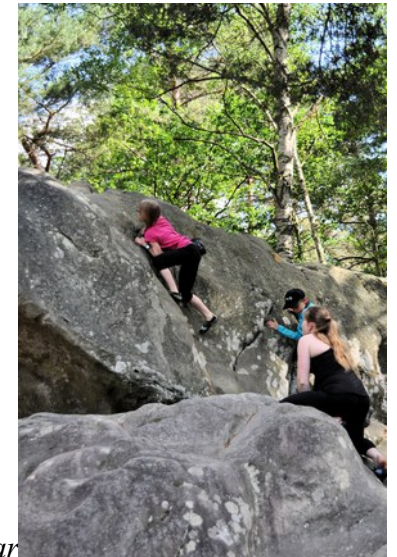
- Réponse : Tout à fait.

- Tim THOMAS (FC Lutèce Makatchkala & FC Gars Lactiques) : *Quel est le risque du PGE pour le Comité de Paris ?*

- Réponse: On considère qu'il s'agit d'une opportunité. C'est un prêt sur 5 ans garanti par l'État avec un taux d'intérêt très bas. Cette somme va nous permettre, si la relance est un peu plus longue, d'être plus à l'aise dans notre exercice budgétaire pour aider les clubs. Cet argent est à la hauteur de ce que l'on a engagé pour les aides. Cela veut dire que l'on utilise cette somme de 150 000 € pour les aides, une somme équivalente à celle via le PGE.

- Vanessa LACOUR (Contre-Pied) : *C'est une question qui revient souvent de la part de nos adhérents. L'avoir de 25% est hors assurances. Avez-vous déjà contacter la société d'assurance. Ne peut-elle pas faire un geste du fait que l'on a pas joué de l'année ? L'autre question concerne les clubs comme le mien qui n'ont pas profité de son activité cette année, le retour du droit d'engagement sera-t-il de 100% ?*

- Réponse : C'est une décision de la commission « Volley ». Nous sommes plus proche des 100% que des 80%. Pour les assurances, je passe la parole à Emmanuelle, membre de la direction fédérale.



- Emmanuelle BONNET OULALDJ : *A la fédération, nous souhaiterions que les compagnies soient solidaires. Il faut savoir que l'ensemble du mouvement sportif et ses fédérations sont confrontés plutôt à une augmentation conséquente des primes d'assurance et pas du tout dans le sens d'une réduction. Cela ne concerne pas que la France, c'est une politique européenne. Malheureusement sans un soutien politique fort de toutes les fédérations voire même du gouvernement, les marches de manœuvres sont extrêmement limitées. L'été dernier, nous avons été informés par la Mutuelle des Sportifs (MDS), via AXA, d'une augmentation de 200%. Nous avons fait des efforts pour nous adapter à cette situation. Néanmoins, un appel d'offre pour changer d'assureur a été effectué tout en gardant les mêmes garanties. Nous devrions avoir un nouvelle compagnie d'assurance l'année prochaine. En clair, les assureurs ne sont pas dans une démarche de soutien aux clubs.*



- Thomas GIGUELAY (Les Minots) : *Afin de pouvoir bien l'expliquer à mes joueurs je voudrais savoir pourquoi l'avoir n'est pas plus élevé, même pas la moitié de ce que paye un joueur pour une saison ?*

- Réponse : Une autre enveloppe est également prévue afin de soutenir les clubs.

- Jean GRUEZ : *Je participe aux AG de la MDS. Actuellement la cotisation pour une licence se situe autour de 2,50 €. Leur position était de dire qu'il était difficile d'intervenir avec une si faible cotisation. AXA est entrée au comité directeur de MDS et a dit que pour assurer des garanties convenables, il fallait que la cotisation soit autour de 10 €. Il faut savoir que leur déficit sur les 2 dernières saisons est de plus de 50 000 €. Ce qui est considérable.*

*Pour revenir sur les budgets, ma première remarque concerne les produits des commissions sportives totalement absorbés sur la première année sachant que pour la deuxième année on rétablira un peu l'équilibre. Pourquoi alors présenter ces avoirs comme s'ils allaient être dépensés dès la première saison ? Ma deuxième remarque est liée au PGE. Est-ce volontaire qu'il ne figure pas dans le budget ?*

- Réponse : Pour les produits des commissions, on part sur l'hypothèse que tout soit absorbé sur 2 ans, essentiellement sur la première année. La règle est que l'avoir peut être pris sur la première ou la deuxième saison, on ne peut répartir l'impact que sur une seule année. La réalité est que tout peut voler en éclat si la reprise revient au niveau de ce que l'on a connu en 2019. Pour la question sur le PGE, c'est volontaire car aujourd'hui nous n'avons pas totalement la garantie qu'il nous soit accordé. C'est pour cette raison que l'on propose à l'AG deux votes, l'un sur le budget et l'autre sur la PGE.

- Thomas TREUILLET : *Connaissant le montant total des intérêts sur 5 ans, que nous coûterait le PGE ?*

- Réponse : La somme précise n'a pas été calculée mais nous sommes sur un taux progressif très réduit entre 0 et 0,5%. On peut aussi rembourser dès la première année si la conjoncture est bonne, ce qui nous amènerait à un taux à 0%.

- Julien BIEGANSKI (Président du CPS X) souhaite expliquer les raisons de son abstention sur le vote des budgets :

*« Je me suis abstenu sur le vote des budgets prévisionnels non pas que je ne soutienne pas les actions du Comité au contraire, mais dans mon club on a décidé de ne pas demander d'avoir. On a fait le choix de la solidarité parce que le club a les reins assez solides pour tenir financièrement une ou deux saisons de plus. Par ailleurs, je connais la situation de certains petits clubs qui ont plus besoin de cet avoir que nous. On a vu aussi dans la présentation des comptes que ces avoirs représentent plus de 50% des réserves du Comité, c'est très conséquent. Je pense que pas mal de clubs omnisport pourraient montrer l'exemple et être ainsi solidaire du Comité de Paris, de la FSGT et du sport populaire. Cette décision a été votée à l'unanimité au sein du comité directeur du club ».*

Une réaction à cette décision :

Jean GRUEZ : *« C'est un beau geste. Un grand bravo au club pour cette initiative. Il faudrait peut être rappeler que la plupart des clubs ne paient pas toujours*

*leurs licences et leurs engagements en début de saison par manque de trésorerie. Le Comité est souvent obligé de leur faire « crédit » et il est parfois difficile après de récupérer ces sommes, Il faut savoir que le Comité est majoritairement composé de petits clubs d'où l'intérêt de cette aide supplémentaire pour eux. Cette action financière du Comité est forte, très forte ».*

### **Intervention de la Direction Nationale Collégiale FSGT** (par Emmanuelle BONNET OULALDJ) :

« Je suis membre du comité directeur du Comité de Paris et j'interviens ce soir au nom de la direction fédérale en tant co-Présidente de la FSGT. Julien (CPS 10) me donne une bonne transition grâce à son intervention. En effet, il n'y a pas que la FSGT qui est concernée par cette situation. Nous, à l'échelle fédérale, c'est 40% de perte d'adhésions et 10% de clubs en moins. Ces chiffres montrent, malgré tout, une relative fidélité de nos clubs à notre fédération. Toutefois, certains de nos comités sont en très grande difficulté notamment financière, à l'exemple de celui des Alpes-Maritimes, un constat aggravé par la crise sanitaire.

Certaines autres fédérations ont perdu jusqu'à 60% de leurs adhérents et beaucoup d'entre elles n'ont pu effectuer de soutien vis-à-vis de leurs clubs et leur reprise s'annonce très compliquée. Le mouvement sportif s'organise pour essayer d'obtenir des moyens auprès de l'État. A la FSGT, nous avons été dans les premiers à demander une dérogation pour le couvre-feu qui, malheureusement, n'a jamais abouti. L'enjeu d'une reprise était hyper important notamment avec des démarches pour les sports en salle et surtout pour les activités de plein air mais les retours furent très difficiles, parfois même incompréhensibles, de la part du ministère des sports.

Toute la vie associative était freinée même quand la pratique à l'extérieur était possible. Dans les mesures que le gouvernement a mis en place, il y a un fonds de dotation de 10 millions d'euros en tout alors que le Président de la République, en décembre dernier, avait annoncé 20 millions. La FSGT va bénéficier d'un montant de 200 000 € en sachant qu'évidemment pour nous aussi l'avoir de 25% nécessite un PGE de 700 000 €. Nous nous sommes engagés en AG fédérale de ne pas impacter plus de 50% de nos réserves comme le fait le Comité de Paris. Il y a aussi dans ces mesures un pass'sport, et c'est très important que vous l'ayez en tête. Il est en cours de négociation avec le ministère des sports pour un montant de 50 € en direction de 6-16 ans qui devrait inclure le coût de la licence fédérale.

Par contre, le quotient familial va être très bas puisque le gouvernement propose que le maximum soit fixé à 600 €. Par exemple, une mère ou un père célibataire avec deux enfants et gagnant le SMIC ne pourront pas en bénéficier. Là encore, le mouvement sportif essaie de se mobiliser pour qu'il y ait une adaptation afin que l'obtention de la prime de rentrée scolaire soit effective. Dès que nous aurons des informations sur cette situation, nous communiquerons.



Je voudrais aussi souligner que nous sommes à trois ans des JOP 2024. Certes la crise sanitaire est passée par là, mais cela fait quand même 10 ans que nous attendons une véritable loi sur la démocratisation de l'accès au sport, sur la reconnaissance du bénévolat et sur un budget des sports qui dépasse les 0,12% ou 0,14% de celui de l'État. Il y a actuellement en préparation au Sénat une discussion sur une loi nommée "Loi pour la démocratisation du sport en France" mais elle n'évoque que la gouvernance des fédérations. La parité sur les instances fédérales et régionales, c'est bien mais ce que l'on a surtout besoin c'est la garantie de la démocratisation du sport, d'un véritable plan d'équipements sportifs, du temps libéré pour le bénévolat et d'un budget des sports qui soit au moins à 1%. A ce jour, il n'en est absolument rien et cette loi n'est pas encore sur l'agenda du Sénat pour les mois à venir et pourrait ne pas être votée avant les élections présidentielles.

Je voudrais souligner, pour conclure que dans ce contexte la FSGT a pris une décision inédite puisque je suis candidate à la présidence du CNOSF, une première dans l'histoire de notre fédération comme celle des autres fédérations multisports.



L'idée est de montrer que dans ce contexte de crise, et à 3 ans des JOP, il y a un véritable enjeu celui de remettre au cœur de nos actions la question de l'humain, du lien social, de la multiactivités et celle du jeu.

Je pense que cette candidature, officielle depuis janvier 2021, a bien fait parler d'elle et permet de faire bouger certaines lignes. L'élection aura lieu le 29 juin prochain et j'organise tous les lundis sur les réseaux sociaux des rencontres ouvertes au plus grand nombre. Je vous remercie ».

## RÉSULTATS DES VOTES

### - Vote du compte de résultats et du bilan comptable 2019/2020 :

Ne participe pas au vote = 8      Abstention = 2      Contre = 0      Pour = 59

*Le compte de résultats et le bilan comptable sont adoptés.*

### - Vote sur les budgets prévisionnels :

Ne participe pas au vote = 13      Abstention = 0      Contre = 0      Pour = 54

*Les budgets prévisionnels des saisons 2020/2021 et 2021/2022 sont adoptés.*

### - Vote sur la proposition d'un PGE :

Ne participe pas au vote = 5      Abstention = 1      Contre = 1      Pour = 60

*La demande de prêt garanti d'État pour la reprise de saison est adoptée.*

### Et demain, quelles perspectives ? (par Michel FUCHS)

« Merci à tous pour votre confiance. Pour finir cette AG, nous vous proposons d'échanger sur nos prochaines perspectives. Comment allons-nous jouer pour que la prochaine saison, avec vous et avec les clubs, nous puissions retrouver les terrains de sport. Aujourd'hui, nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise sanitaire.

Le 19 mai prochain sera une nouvelle étape importante que nous attendons tous avec impatience tout comme le calendrier fixé par le gouvernement que sont les dates du 5 et du 30 juin 2021. Nous attendons impatiemment l'ouverture des installations sportives et nos commissions sportives sont toutes au taquet avec de nombreux scénariis de compétitions pour que cette reprise se déroule sans problème.

Pour autant, cette saison, notre Comité a su innover pour continuer son chemin. Je vais passer la parole à certains militants du Comité afin d'illustrer cette séquence. Depuis plusieurs années des collectifs de travail ont été mis en place. Voici une présentation de ceux-ci ».



## Présentation des collectifs de travail (par Thomas TREUILLET)

« Comme vous le savez, la FSGT n'est pas qu'une simple fédération multisports mais bien une fédération omnisport et par voie de conséquence les différents groupes qui l'animent ne sont pas forcément l'addition des commissions sportives. Leurs actions sont renforcées par des collectifs de travail transverses. Nous allons vous en présenter quelques uns. Si vous souhaitez rejoindre l'un de ces collectifs, n'hésitez pas, ils sont ouverts à tous. Nous commençons par celui de la "**Communication**" dont les principales missions sont la publication mensuelle du bulletin « Tu Veux Savoir ? » devenue hebdomadaire depuis la crise, également la revue annuelle du Comité où l'on peut trouver une réflexion plus en profondeur sur la politique sportive et les différentes dimensions de la philosophie de la FSGT. En parallèle, il s'occupe de l'animation des réseaux sociaux, notamment Facebook dont la page commence à prendre un bel essor et enfin le site Web qui, lui, a besoin d'une rénovation. Nous avons aussi le collectif de "**Politique financière**", déjà été évoqué tout à l'heure. Celui-ci fait un gros travail lors de cette AG notamment en cette période de crise sanitaire.

Le collectif "**Ressources humaines**" dont les missions sont généralement assurées au quotidien par le bureau. Ponctuellement, par exemple pour une embauche, ses membres se réunissent pour effectuer le travail. Il se charge aussi, comme ce sera le cas dans les prochains mois, du toilettage des statuts et du règlement intérieur du Comité qui nécessitent une refonte après toutes ces années. Il y a le collectif "**International et solidarité**" qui vise, essentiellement, à l'intrusion par le sport des personnes immigrées. Aujourd'hui, grâce à des jeunes venus du service civique nous pouvons mener des actions au quotidien. Un certain nombre de clubs, qui partagent cette politique, intègrent dans leur structures des réfugié .e.s. Ce collectif est très actif et travaille, actuellement, sur un projet d'escalade. Je repasse la parole à Michel pour les autres présentations ».

*Merci Thomas. Nous avons voulu mettre en exergue le travail dynamique d'autres groupes de militant.e.s qui contribuent au développement du Comité. Voici quelques unes des dernières initiatives du Comité de Paris :*

## *La plongée sous-marine et la nouvelle impulsion de la Commission fédérale et départementale (par Nicolas LECOCQ)*



« Les activités sportives sont par définition, des moments d'échanges. L'individualisme n'a plus sa place dans ce monde. Le partage et la camaraderie doivent être le moteur de nos actions. La CFA « Plongée », qui doit se regrouper en CRA (Comité régional), propose de partager, d'échanger et d'avancer ensemble. Même si la notion de CRA n'existe pas en tant que telle à la FSGT, les clubs et membres de la CFA d'Île-de-France ont vu la nécessité de se regrouper et de mettre en place une plateforme d'échanges. Ils se retrouvent au moins une fois par trimestre pour définir des actions (accords avec une école de plongée internationale afin de permettre à l'ensemble de l'activité « Plongée » de la FSGT de bénéficier de certifications reconnues à l'étranger), une vision commune et partagée des événements (des stages pédagogiques et des certifications de niveaux) ou des équipements, par exemple, les fosses de plongée). Vieille connaissance ou nouvel arrivant, le mot d'ordre est l'intégration et le partage. Cela a permis une réelle impulsion jusqu'au niveau fédéral de la CFA. Le prochain objectif sera d'amener cette notion d'unité à un niveau plus local notamment sur le département de Paris ».

## L'e-sport (par Marie -Lyse LOUNÈS)

« A l'image de ce qui s'est fait au niveau fédéral où pour un premier tournoi nous avons constaté la présence de 120 participant.e.s, nous avons décidé de créer un collectif "E-sport" au Comité pour mettre en place, à notre tour, une compétition qui proposerait un match par semaine de FIFA. Depuis peu, nous avons lancé un challenge de Printemps avec pour l'instant 25 inscrit.e.s, ce qui est très bien pour une première. Il commence le lundi prochain pour se terminer début juillet.



Nous sommes convaincus que cette activité va fonctionner mais il faudra régler quelques problèmes de logistique vis-à-vis des personnes qui n'ont pas de consoles de jeu ».

### **Le projet de balade urbaine** (par Jean-Yves PENCREACH).

« L'idée est de rester actif comme association malgré la situation sanitaire. Nous proposons de (re)découvrir Paris à travers les personnages qui ont fait son histoire en organisant une balade urbaine à vélo (ou à pied) le samedi 5 juin 2021. Un choix de différents lieux évoquant Paris sera proposé, chacun choisissant son parcours en fonction de son lieu d'habitation. Par le biais d'une application adaptée et gratuite, à chaque étape un quiz sur tel ou tel personnage sera proposé. Toutes ces étapes convergeront vers la Cipale (75012) dans le Bois de Vincennes où des défis sportifs (en option) seront mis en place, si la situation sanitaire le permet. La participation financière est laissée à l'appréciation de chacun.e. La somme ainsi récoltée sera intégralement reversée pour la recherche à l'Institut Pasteur grâce au club FSGT de cet Institut. Pour cette journée, aucune notion de compétition n'est imposée juste le plaisir de la balade, de la découverte et du partage d'un moment de convivialité ».

### **Le développement régional du basket ball** (par Pablo TRUPTIN)

« Il s'agit plus d'un basket en mixité. Marquez bien mes mots, mais demain le sport sera mixte dans sa pratique ! Après le succès de l'équimixte en volley avec l'organisation d'un tournoi puis d'un championnat, nous continuons ce développement avec le basket avec l'aide d'un jeune club du 19<sup>e</sup> qui organise des tournois dans leur arrondissement comme dans tout l'Est parisien. Ces rencontres ont un vif succès notamment auprès des jeunes. Chaque compétition réunit une centaine de participant.e.s. Le Comité les accompagne en mettant à leur disposition des créneaux et un soutien logistique. L'association "Les sportif.ve.s", très spécialisée dans la mixité, nous apporte aussi son concours. Nous croyons beaucoup à la mixité dans le sport dans le futur.

### **L'escalade « ESTériers »** (par Martin PAPINEAU)

Nous avons en fin d'année, avec plusieurs membres de clubs d'escalade, créé un collectif et nous avons fait comme constat que beaucoup de clubs n'avaient plus leurs murs d'escalade dans les gymnases fermés pour cause de la pandémie. Au delà de cette situation, nous nous sommes rendus compte que sur Paris et en Île-de-France il n'y avait peu de salles qui pouvaient accueillir un nombre suffisant de grimpeurs. Beaucoup restaient en liste d'attente. Dans le même temps, nous observions qu'un certain nombre de murs en extérieur existe. Nous nous sommes dit que cela pouvait être l'occasion de se réapproprier ces SAE pour les parisiens.e.s et les licenciés.e.s FSGT. C'est ainsi que nous avons créé une association "ESTériers" avec pour objectif de gérer et d'exploiter ces murs plutôt situés dans l'Est parisien mais pas uniquement sur Paris. Aujourd'hui, nous disposons d'un créneau sur le mur "Philippe Auguste" dans le 11<sup>e</sup> et nous sommes en négociation avec la municipalité du 18<sup>e</sup> pour un projet de renouvellement des voies sur le mur des "Poissonniers" ».

### **Les actions sur le « Sport/Santé »** (par Pablo TRUPTIN)

« Un des mérites qu'aura eu la crise sanitaire et d'avoir fait avancer le sport/Santé et plus particulièrement le sport sur ordonnance. Beaucoup l'ont découvert à cette occasion. En effet, aujourd'hui on peut se faire prescrire par un médecin des séances d'activités physiques si l'on est placé sur la liste de la trentaine de maladies chroniques comme le diabète par exemple. Ces personnes peuvent bénéficier de cette possibilité malgré la fermeture des stades et piscines. Nous avons eu un certain nombre de clubs qui se sont lancés autour de ce projet comme le club des "Naïdes" pour l'aquagym et la gymnastique d'entretien ou encore "l'AS Belleville " pour la marche nordique. La FSGT de Paris accompagne ces clubs et participe activement à des formations fédérales appelées "Ça va la forme" qui forment des animateurs pour accueillir ces personnes avec une approche très spécifique et une connaissance adaptée des différentes pathologies liées au sport sur ordonnance.



A noter que nous en sommes aujourd'hui à 8 formations réalisées sur l'ensemble du territoire ce qui totalise 120 animateur.trice.s dont une dizaine à Paris, en espérant qu'ils puissent rapidement travailler pour le bien être et la santé de tous ».

### **Le sport et l'environnement** (par Nicolas LECOCQ)

« Pratiquer une activité dans un lieu propre, s'entraîner tout en nettoyant un site, le sport permet de contribuer activement aux actions environnementales. Le Comité de Paris s'engage sur la voie de l'environnement en mettant en place la commission « Sport et Environnement ». Cette commission, transverse, aura pour but de développer des activités en relation avec l'environnement ainsi qu'une charte à l'intention des clubs. Fort d'une première subvention attribuée à la Ligue IDF par le SIAAP ( Service public de l'assainissement francilien), le Comité de Paris prend conscience que l'environnement n'est définitivement pas incompatible avec ses activités. Ce constat permet justement une prise de conscience. A la FSGT le respect est une notion importante, et dans cette optique nous souhaitons que la préoccupation de l'environnement grandisse. Nous sommes persuadés qu'à votre échelle comme à celle de vos clubs, vous avez déjà mis en place des règles dans ce domaine. Le Comité vous apportera toutes ses compétences et tout son soutien dans votre combat quotidien contre la pollution. Nous partagerons avec vous tous les résultats de nos travaux préliminaires ainsi que nos propositions d'actions. Nous attendons beaucoup de vos retours ».

### **Le fédéral de beach volley** (par Thierry UHRÈS)

« Le samedi 12 juin 2021 de 10h à 20h aux stades Louis Lumière et Jules Ladoumègue, nous organiserons un rassemblement départemental de découverte du beach FSGT en 3x3. Initialement prévu comme un championnat fédéral et en accord avec la CFA Volley, nous avons décidé de le reprendre mais au niveau départemental avec la possibilité toutefois qu'il devienne national, voire international. Ce tournoi est ouvert aux licencié.e.s FSGT y compris ceux qui auraient une licence saisonnière de 4 mois. Pour les non-licencié.e.s, ils pourront bénéficier de la carte d'initiative populaire valable 1 à 3 jours. Le dimanche 13 juin de 8h à 15h, il sera possible, pour les clubs, de réserver des créneaux auprès du Comité. Enfin, la commission a décidé d'organiser une soirée "visio" avec toutes les équipes de volley du Comité, le jeudi 3 juin prochain pour mieux préparer cet événement. Merci ».

### **Secteur « Jeunesse Éducation Populaire »** (par Thomas TREUILLET)

C'est un secteur historique du Comité de Paris qui vise à rendre le sport accessible à tous les jeunes y compris ceux des quartiers populaires à travers des compétitions sportives, des événements occasionnels et des activités au pied des tours. Nous avons été en difficulté à cause de la covid pour organiser les 2 principales activités que sont le foot en salle et le tennis de table. Nous avons vécu également une belle initiative l'été dernier, en partenariat avec le « Secours populaire français », qui a permis à plusieurs centaines de jeunes de partir, le temps d'une journée ou d'un week end, dans différents sites, notamment en bord de la mer. Cet événement a permis de tisser des liens entre les bénévoles de la FSGT et ceux du « SPF » et des jeunes ont pu se former à l'animation de ce type de situation.



### **La Viviccita avec l'ESC 15** (par Michel FUCHS)

« Les années précédentes, nous avons une participation massive à travers une course appelée "la Viviccita". C'est la plus grande course pour la Paix organisée à travers le monde. Cette année, elle sera connectée avec un nouveau nom : "la Vivi'berges". Il est proposé des courses sur différentes distances en Île-de-France et un parcours parisien supplémentaire grâce au plus grand club parisien de la rive gauche, j'ai nommé l'ESC XV. Par la suite, nous pourrions reprendre également d'autres initiatives comme le fameux Tour des Buttes-Chaumont, la semaine sportive, les Jeux mondiaux de la CSIT, des épreuves fédérales sur Paris, les pratiques sportives entre valides et non-valides. C'est aussi ça la FSGT en acte. Merci de votre attention ».



## Échanges de fin d'AG

- Pablo TRUPTIN : Merci Mohamed de me rappeler à propos du Sport/santé, qu'il existe depuis peu un collectif formé d'animateur.trice.s et de responsables de clubs qui veulent travailler sur ces questions. Ses membres se réunissent régulièrement et restent très dynamiques. Si vous souhaitez les rejoindre vous pouvez envoyer un courriel au Comité de Paris.

- Michel FUCHS (SG du Comité) : L'ensemble de nos collectifs se compose, à la fois, de membres du comité directeur ou des commissions sportives mais aussi de membres de nos clubs qui s'impliquent. Alors si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas. Comme nous le disions tout à l'heure faire fédération, c'est avoir des projets communs et de pouvoir les mener à terme tous ensemble.

- Adeline ROBERT : je fais partie d'un club de plongée sous-marine "SPAAASH". Avec nos adhérents, nous sommes en étroite collaboration avec l'association "xxxx" qui organise dans toute la France des ramassages de déchets. Il y en a un de prévu le mois prochain. Nous avons aussi un spécialiste des déchets-plastique et nous organisons des conférences sur ce sujet. Nous projetons une sortie de ramassage en plongée à la mer. C'est un peu plus difficile à organiser car il faut des aptitudes particulières mais comme plongeurs et plongeurs nous sommes motivé.e.s pour protéger la mer mais aussi la terre.

- A la question posée par un membre de l'Institut Pasteur sur la fabrication de la licence, un jour ou l'autre elle sera totalement dématérialisée. Il n'y aura plus de plastique, ni de papier. Nous y travaillons actuellement. Nous serons peut-être des précurseurs sur ce sujet !

## Clôture de l'assemblée générale 2021 (par Thierry UHRÈS)

*« C'est déjà le moment de nous quitter. Cette soirée est passée très vite, voire trop vite. J'espère qu'elle vous aura été bénéfique et que nous en ressortirons tous grandis pour affronter sereinement l'avenir de notre sport FSGT parisien. Nous avons pris ce soir des décisions importantes qui contribueront, en partie, à notre développement. Nous sommes dans la dernière ligne droite pour le redémarrage de nos activités. Je profite de ce moment pour vous remercier d'avoir joué le jeu, malgré la crise et pour une grande partie d'entre vous d'avoir repris vos licences et affiliations. Merci de votre présence à nos côtés. Un merci particulier à tous les animateur.trice.s des différentes séquences de cette AG notamment à Emmanuelle pour sa traditionnelle intervention fédérale, aux copains du bureau de vote. Cette tâche n'était pas forcément facile, merci également à Pablo et Marie-Lyse pour la réalisation technique de cette visioconférence. A bientôt. Vive le Comité de Paris et vive la FSGT ».*



## COMPTE DE RESULTAT 2019/2020 AU 31 août 2020

CHARGES		2019/2020	Previsionnel 2019-2020	2018/2019	RESSOURCES		2019/2020	Previsionnel 2019-2020	2018/2019
AFFILIATIONS ET LICENCES		283 088,76 €	290 000,00 €	298 956,35 €	CLUBS ET ADHERENTS		510 279,18 €	520 000,00 €	529 647,86 €
Affiliations	29 921,30 €				Affiliations	44 482,12 €			
Sport et plein air	10 025,00 €				Sport et plein air	10 025,00 €			
Licences	190 268,72 €				Licences	422 767,06 €			
Timbres assurance	33 005,00 €				Timbres assurance	33 005,00 €			
Parts L.I.F	20 448,74 €				VALEUR NETTE CLUBS ET ADHERENTS		226 610,42 €	230 000,00 €	230 691,51 €
POSTE ESCALADE		14 783,12 €	15 000,00 €	14 079,20 €	SUBVENTIONS		76 000,00 €	77 000,00 €	69 000,00 €
AUTRES ACHATS		7 200,93 €	10 000,00 €	10 046,92 €	SUBVENTIONS COVID 19		4 500,00 €		
SERVICES EXTERIEURS		84 448,76 €	99 000,00 €	95 791,94 €	AUTRES PRESTATIONS ET PRODUITS		7 760,02 €	8 000,00 €	7 993,55 €
AUTRES SERV EXTERIEURS		25 343,08 €	30 000,00 €	30 425,55 €	PRODUITS DES COMMISSIONS SPORTIVES		157 951,22 €	180 000,00 €	178 527,74 €
FRAIS DES COMMISSIONS SPORT		27 392,79 €	40 000,00 €	38 775,09 €	SOUTIEN AUX COMMISSIONS SPORTIVES			2 500,00 €	
INITIATIVES REALISEES		1 740,95 €	3 500,00 €	5 833,17 €	PARTICIPATION INITIATIVES COMITE		1 306,62 €	5 700,00 €	1 261,00 €
PROJETS REALISES			3 000,00 €		AIDES A L'EMPLOI		39 107,00 €	23 000,00 €	20 940,34 €
PARTICIPATION INITIATIVES COMITE			35 000,00 €		AUTRES PRODUITS DE GESTION		2 929,08 €	2 000,00 €	1 302,84 €
IMPOTS ET TAXES		2 380,55 €	4 100,00 €	4 018,46 €	PRODUITS FINANCIERS		3 362,66 €	3 700,00 €	3 612,90 €
FRAIS DE PERSONNEL		266 381,79 €	284 000,00 €	281 226,64 €	REPRISE PROVISIONS		4 152,39 €	6 200,00 €	5 617,33 €
AUTRES CHARGES DE GESTION		1 785,89 €	1 500,00 €	1 861,00 €	PRODUITS SUR EXCERCICES ANTERIEURS		144,04 €	1 000,00 €	1 038,31 €
AMORTISSEMENTS ET PROV.		14 714,18 €	13 500,00 €	13 551,43 €					
CHARGES EXCEPTIONNELLES			500,00 €	470,34 €					
Résultat (bénéfice)		77 671,61 €		23 905,78 €					
TOTAL DES CHARGES		523 823,45 €	539 100,00 €	519 985,52 €	TOTAL DES PRODUITS		523 823,45 €	539 100,00 €	519 985,52 €



## BILAN COMPTABLE 2020/2021

ACTIF			31/08/20	31/08/19	PASSIF		31/08/20	31/08/19
	Valeur	Amortissement						
IMMOBILISATIONS			19 389,47	26 130,50	CAPITAUX PROPRES			
matériel équipement sportifs	2 187,00	1 741,61			Report à nouveau			
Agencement	33 151,95	25 879,79						
Matériel	25 716,07	14 909,01			Autres réserves	219 029,66	195 123,88	
Mobilier	12 247,75	11 382,89			Soutien aux Commissions Sportives soutien initiatives			
	<b>73 302,77</b>	<b>53 913,30</b>						
Dépôts et cautionnements		1 864,06	1 864,06	1 803,24	Résultat de la saison	<b>77 671,61</b>	<b>23 905,78</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>21 253,53</b>	<b>27 933,74</b>		<b>296 701,27</b>	<b>219 029,66</b>	
STOCKS ET EN COURS			6 033,10	7 938,32	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Fournitures de bureau et informatique	2 213,96				Etablissements de crédits	0,00		
Marchandises et matériel sportifs	439,14				Autres dettes	0,00		
Equipeement Sportifs	3 380,00							
AVANCES ET ACOMPTES VERSES					AVANCES ET ACOMPTES RECUS	121 155,31	62 437,91	
CREANCES			34 449,58	27 253,49	DETTES	71 055,91	83 472,71	
Créances clubs	9 615,12				Dettes fournisseurs	32 808,46		
Créances diverses	7 570,88				Dettes fiscales et sociales	37 397,52		
Subventions a recevoir	,00				Autres dettes	849,93		
Autres produits à recevoir	17 263,58							
DISPONIBILITES			513 126,01		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE			
Banques	79 743,01			331 057,38		0,00		
Livrets et sicav	430 172,80							
Caisse	3 210,20							
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			10 050,27	24 757,35	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	96 000,00	54 000,00	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>			<b>563 658,96</b>	<b>391 006,54</b>	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>288 211,22</b>	<b>199 910,62</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>584 912,49</b>	<b>418 940,28</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>584 912,49</b>	<b>418 940,28</b>

## BUDGETS PRÉVISIONNELS 2020/21 ET 2021/22 ET LE PGE

Proposition de budgets prévisionnels bâti sur les hypothèses suivantes :

- pour 2020 / 2021 : soutien aux clubs présents en 2020 / 2021, sur la base d'un avoir\* sur les adhésions et les engagements
- pour 2021 / 2022 : Sur la base d'une baisse de 20 % des adhésions et des engagements par rapport à la saison 2019/2020

CHARGES	2019/2020	Prev original 20/21	Au 12/04/21	Prev moyen 21/22	RESSOURCES	2019/2020	Prev Original 2020-2021	Au 12/04/21	Prev moyen 21/22
POSTE ESCALADE	14 783	16 000	10 000	15 000	ADHESIONS AFFILIATIONS ET LICENCES	228 610	232 000	128 730	172 487
AUTRES ACHATS	7 201	10 000	4 650	7 000	SUBVENTIONS & AIDES PROJETS	76 000	87 000	95 160	77 000
SERVICES EXTERIEURS	84 449	100 000	64 245	80 000	SUBVENTIONS COVID 19	4 500		42 886	
AUTRES SERV EXTERIEURS	25 343	31 000	20 690	25 000	AUTRES PRESTATIONS ET PRODUITS	7 760	9 000	1 350	6 750
FRAIS DES COMMISSIONS SPORT	27 393	42 000	10 000	35 000	PRODUITS COMMISSIONS SPORTIVES	157 951	183 000	34 230	129 000
INITIATIVES REALISEES	1 741	2 500	2 500	2 500	SOUTIEN AUX COMMISSIONS SPORTIVES		2 500	2 500	2 500
PROJETS REALISES ( dont CSIT)			0		CSIT			0	
FORMATION DES BENEVOLES		1 000			PARTICIPATION STAGE BAFA		8 000		
FORMATION BAFA		4 000							
PARTICIPATION INITIATIVES COMITE		15 000	4 600	5 000	PARTICIPATION INITIATIVES COMITE	1 307	2 000	1 300	2 000
IMPOTS ET TAXES	2 381	4 200	4 000	4 000					
FRAIS DE PERSONNEL	266 362	310 000	330 527	260 000	AIDES A L'EMPLOI	39 107	19 000	15 000	15 000
AUTRES CHARGES DE GESTION	1 786	2 000	2 000	2 000	AUTRES PRODUITS DE GESTION	2 935	2 300	600	2 500
CHARGES FINANCIERES					PRODUITS FINANCIERS	3 363	3 700	3 500	3 500
AMORTISSEMENTS ET PROV.	14 714	18 000	24 300	15 300	REPRISE PROVISIONS	4 152	6 500	4 200	4 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES		500	500	500	PRODUITS EXCERCICES ANTERIEURS	144	1 200	4 405	1 000
<b>Résultat (bénéfice)</b>	<b>77 672</b>				<b>Résultat (Perte)</b>			<b>146 151</b>	<b>35 363</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>523 823</b>	<b>556 200</b>	<b>478 012</b>	<b>451 300</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>523 829</b>	<b>556 200</b>	<b>478 012</b>	<b>451 300</b>

\* Avoir sur les adhésions : 40 263,60 €  
Avoir sur les engagements : 112 574,00 €